











Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat



Rénovez, vous êtes aidés



La Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boîtier porte jusqu'en 2026 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce programme vous permet d'avoir un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit :





Un accompagnement personnalisé

- → Un accompagnement à la définition de mon projet
- → Des conseils techniques neutres et gratuits

Pour les propiétaires occupants sous conditions de ressources et pour <u>tous</u> les propriétaires bailleurs sans condition de ressources :

- → Une visite du logement par un technicien d'Urbanis
- → Une proposition de plusieurs scénarios de travaux avec les coûts associés
- → Une aide au montage des dossiers de subventions
- → L'opérateur Urbanis choisi et financé par votre communauté de communes, vous accompagne dans le montage des dossiers de demande de subventions.





Pour quel type de travaux?

- → Amélioration énergétique
- → Rénovation complète des logements
- → Adaptation des logements pour les personnes vieillissantes ou en situation de handicap



A NOTER

- → Les travaux doivent être réalisés par des artisans (RGE pour les travaux d'économie d'énergie).
- → Les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir l'autorisation des financeurs.
- → Le logement concerné doit avoir plus de 15 ans à compter de la demande de subvention.

PÉRIMÈTRE

→ L'ensemble de la communauté de communes



CONTACT

J'appelle le guichet unique!



GUICHET UNIQUE

La plateforme France rénov'

- 03.85.21.05.41
- renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr





Rénovez, vous êtes aidés



















